



Musiques ancienne, classique et contemporaine en Bretagne Un diagnostic concerté

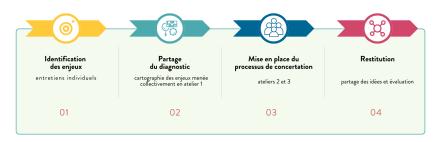
L'étude en bref

Au sortir de la crise sanitaire, l'écosystème des musiques ancienne, classique et contemporaine en Bretagne se voit traversé par de profonds bouleversements, dans un contexte de mutation à la fois économique, sociale et écologique. La Bretagne dessine une cartographie à part, non seulement d'un point de vue géographique, où la mer dentelle le territoire, et dont le littoral transforme la réalité sociale et démographique des côtes, mais aussi du point de vue artistique et culturel. Comment le territoire breton a-t-il façonné les musiques ancienne, classique et contemporaine ? En quoi la Bretagne peut-elle constituer un laboratoire à ciel ouvert, pour explorer des voies nouvelles pour ce secteur en proie à une crise profonde, selon la tradition d'invention et d'entraide de ses acteurs ?

Le Ministère de la Culture - DRAC Bretagne a souhaité qu'une étude soit menée à l'échelle de la région afin de repenser sa manière de soutenir les artistes et la création. Pour ce faire, le choix s'est porté sur un diagnostic partagé, afin de cerner ce qui anime les acteurs aujourd'hui, les difficultés qu'ils rencontrent, mais aussi leurs perspectives d'avenir. Du monde d'avant au monde d'après, des mondes de ces musiques au monde qui les entourent : cette étude se veut une invitation à encourager les métamorphoses à l'œuvre, afin que ces musiques singulières contribuent, à leur pleine mesure, à la fabrique des territoires.

Maillé d'une multiplicité d'acteurs, le territoire breton forme un écosystème marqué par des réalités territoriales, artistiques, culturelles et économiques contrastées. Cette diversité a permis un dialogue fécond, dans lequel les acteurs se sont formellement mobilisés : 35% des personnes sollicitées ont participé aux entretiens, et 45% aux ateliers. L'étude a débuté par une phase d'entretiens individuels exploratoires (47), pour dresser un état des lieux, socle de la réflexion collective. Les travaux ont réuni des équipes artistiques, des collectivités, des lieux de diffusion, des festivals, des établissements d'enseignement supérieur, des conservatoires, ainsi que des personnalités qualifiées extérieures à la région. Ce large panel a permis de couvrir une pluralité d'enjeux, et a abouti à la formulation d'une quarantaine de questions clés pour orienter la suite de l'étude et le périmètre des recommandations.

Étapes de travail :





I. Les acteurs en leur milieu : un écosystème en devenir

A. Ce qui résiste, ou les ressources en présence

Lors des échanges, les acteurs ont mis en évidence les forces dont dispose le secteur des musiques classique, ancienne et contemporaine dispose, et sur lesquelles il est possible de prendre appui collectivement.

1) Force symbolique : un foyer d'émerveillement

Les échanges ont révélé des ressources partagées à l'échelle nationale. Tout d'abord, la **symbolique** de ces esthétiques, porteuses d'une capacité d'émerveillement et de transmission rares. Le lien intime des acteurs à leur art constitue non seulement une base commune, mais également un rapport au monde, voire un combat. Dans un contexte social et économique anxiogène, ces musiques constituent un foyer de **convivialité**, favorisant la relation et la pratique collective à l'heure du délitement des liens et de l'accélération caractérisée de notre époque.

2) Diversité, agilité et dynamisme, ou la propension au mouvement

Ce socle commun ne doit pas faire oublier la grande **diversité des présences artistiques** qui maillent la région, tant dans leurs sensibilités que dans leur dimension, et leurs genres. Les lieux de diffusion développent à cet égard des propositions aux identités fortes, dans une région à taille humaine. Cette dimension réduite va de pair une **agilité** et un **dynamisme** caractéristiques. Les musiques ancienne, classique et contemporaine offrent ainsi un paysage en pleine effervescence en Bretagne, portées par des acteurs aux idées larges et dotés d'une forte capacité de mouvement.

3) Un territoire d'engagement : ancrage et soutiens locaux

Cette implication va de pair avec un souci des réalités géographique et sociétale, et les acteurs s'accordent sur l'importance de lien à ce(ux) qui les entoure(nt). L'ancrage local constitue une dominante, comme en témoigne la création de postes dédiés et la proposition d'offres artistiques en marge des lieux traditionnels (Logellou à Penvénan, festival Klassik). Ces initiatives s'inscrivent dans une approche globale de démocratie culturelle propre au territoire qui compte 5 villes labellisées 100% EAC. Cette implication fait l'objet d'un consensus entre les partenaires publics, dont l'entente est régulièrement soulignée, attestant d'une dynamique de coopération vertueuse. Par ailleurs, l'identité marquée de la région, ses patrimoines sacré, naturel et bâti d'exception font de la Bretagne un bassin de population dynamique¹, qui constitue tout à la fois un vivier de spectateurs et d'acteurs pour le secteur. De nombreux soutiens humains s'engagent en faveur de ces musiques, qu'il s'agissent de bénévoles (avec 37 membres, La Fédération des Festivals de musiques classiques en Bretagne compte 600 bénévoles), de passionnés ou d'amateurs.

Le secteur des musiques classique, ancienne et contemporaine en Bretagne représente un écosystème unique, riche de ressources liées tant à la physionomie des lieux, qu'au dynamisme de ses acteurs. Cet écosystème n'en est pas moins traversé par des menaces, qui mettent en péril son fragile équilibre.

¹ Un sondage Hello Work montrait récemment que 9% des candidats qui recherchent un emploi en dehors de leur région de résidence le recherchent en Bretagne (après les régions Auvergne Rhône-Alpes à 13% et Pays de la Loire - 10%).

B. Ce qui menace de céder, ou les vulnérabilités d'un secteur

1) Difficultés de diffusion et déficit d'image

Parmi les difficultés les plus régulièrement relatées, figure en toute première place la complexité de la diffusion de ces musiques qui, fragmentées, peinent à parler d'une seule voix aux programmateurs pour se frayer une place durable dans les saisons. Les créations circulent très peu, et font l'objet de peu de reprises, en l'absence de co-producteurs. En cause selon les ensembles, le manque de visibilité des personnes en charge, la méconnaissance par les programmateurs de ces esthétiques, et l'image de genres trop codifiés, dont les formats gagneraient à être repensées. Les programmateurs soulignent pour leur part la difficulté des équipes artistiques à faire des propositions ouvertes à la coconstruction, et des actions de médiation au long cours, notamment. Les problématiques de diffusion semblent ne pas être perçues comme une responsabilité partagée, pointant le manque de connaissance des enjeux des deux parties. Derrière la question de la diffusion, apparait celle de l'image de ces musiques et de leur degré d'attractivité, préoccupation partagée par tous les acteurs, et, notamment ceux qui mettent l'accent sur la nécessité de former de futurs spectateurs ou artistes. Le constat est saillant d'une nécessité pour ces musiques de tisser des liens le plus tôt possible, pour déjouer les codes qui sont autant de freins. Au sein de cette problématique de diffusion nationale, la physionomie du territoire breton creuse les disparités entre les acteurs, notamment entre zones urbaines et zones rurales, et entre le littoral et le centre. Il est fait régulièrement mention de « deux », voire « quatre Bretagne ». La région semble obéir à ces acceptions géographiques distinctes, selon d'où les acteurs parlent et trouvent - ou non - leur place. Dans une région à l'identité culturelle prononcée, la relation au lieu et à la place de chacun se veut polyphonique. Outre l'aspect géographique, l'appartenance aux lieux revêt une dimension temporelle. Nombre de personnes sondées regrettent que les musiciens du territoire ne soient pas plus sollicités par les festivals d'été, jugés « hors sol », organisés sur le littoral par des populations citadines qui fréquentent la région uniquement aux beaux jours, sans relation au long cours avec les acteurs locaux. Ainsi, la question est soulevée de la qualité de présence de ces acteurs à l'échelle locale, autour d'autres valeurs, d'humilité, d'attention, d'écoute, d'imprégnation. Cette imprégnation au long cours permettrait la création de nouveaux épicentres en région, en dehors de la capitale, qui favoriserait l'installation d'équipes artistiques, pour lesquelles il est aujourd'hui difficile de garantir une activité viable.

2) Manques de structuration et d'interconnaissance

Le degré d'expertise et de spécificité induit un fonctionnement « en couloir de nage », à l'origine de nombreuses difficultés, notamment en matière d'insertion professionnelle. Ce phénomène de cloisonnement est également évoqué entre le champ culturel et d'autres champs du service public, comme l'éducation nationale. Par ailleurs, certains porteurs de projets déclarent ne pas identifier ce qui distingue les politiques culturelles des partenaires publics, et déposent des dossiers sans en saisir les grilles de lecture. Ce phénomène, relativement récent, est symptomatique d'un défaut d'interconnaissance et du déficit actuel de compétences administratives, soulignant la problématique d'emploi et la difficulté de recrutement. Ce secteur requiert des qualifications pointues pour des emplois souvent précaires, et aux rémunérations moins attractives que dans d'autres secteurs. Amplifié par des horaires de travail empiétant sur les soirs et weekends, on déplore un déficit de candidatures, un épuisement et un turn over important. À défaut de ne pouvoir les confier à des professionnels, les projets s'appuient souvent sur les bonnes volontés des personnes, qui travaillent à court terme, sans compter leurs heures ou à titre bénévole, fragilisant les équipes et la structuration des projets et de l'écosystème dans son entier.

3) Vers un changement de modèle(s)?

Le manque de visibilité sur l'avenir, associé à la difficulté à s'entourer de compétences administratives témoignent de la **vulnérabilité des modèles économiques** des acteurs, par ailleurs appelés à de nouvelles responsabilités écologiques et sociétales. Le besoin se fait saillant d'une diversification de la chaîne de valeurs, et, de manière sous-jacente, d'un renoncement au **modèle symbolique** qui avait structuré cette économie. L'histoire institutionnelle dense constitue un héritage encombrant, à l'heure

où il est question de penser le sens de ces esthétiques, et leurs valeurs particulières. Ce passage d'un mode de représentation à un autre n'est pas une spécificité liée au territoire, il s'agit d'une réalité non seulement française², mais aussi européenne. À cet égard, il apparait que la Bretagne représente un terrain d'expérimentation et d'exploration de voies nouvelles, qui pourraient, à terme, porter leur fruits à plus large échelle. De quelles types d'innovations la Bretagne est-elle ou pourrait-elle être le théâtre, et à quelles conditions ?

C. Ce qui s'invente, ou les puissances et ressorts de la coopération

De nouvelles dynamiques voient le jour, en matière de dialogue entre les esthétiques et d'entraide. Ces initiatives demandent à être éclairées et confortées, pour se déployer à leur pleine mesure sur le territoire.

1) La possibilité d'une rencontre

En ce qu'elle offre la possibilité d'une rencontre entre ces musiques et la musique traditionnelle, la Bretagne ouvre la voie d'un dialogue, et, à ce titre, un **terrain d'expérimentation de croisements**, explorant la manière dont ces musiques peuvent affirmer leur actualité et leur capacité à faire résonner les récits qu'elles incarnent dans le monde d'aujourd'hui, ainsi que la manière dont elles contribuent, à leur manière singulière, à faire société.

Outre cette dimension esthétique, ces musiques interrogent la relation entre patrimoine et droits culturels des personnes. Par leur héritage, elles permettent d'observer la fécondité des croisements entre accès à une diversité de propositions artistiques et mise en perspective historique de ces propositions, conférant par là une profondeur supplémentaire à la notion de droits culturels.

Ainsi, la Bretagne pourrait constituer un laboratoire à ciel ouvert, qui, grâce à la rencontre que la région permet entre les langages artistiques et entre champ culturel et éducation populaire, donne à voir que les musiques ancienne, classique et contemporaine sont des musiques résolument vivantes, qui permettent d'interroger les dynamiques sociétales à l'œuvre et les enrichir par leur histoire et leur héritage.

2) Puissances de la coopération

Si les acteurs ne sont pas - encore - constitués en épicentre, les ressources sont bien là, présentes, qui ne demandent qu'à être éclairées, pour mieux se déployer. De nombreux exemples de coopération ont été relevés que ce soit entre les conservatoires, ou, plus largement, entre les acteurs, à l'échelle locale. Ce sont autant de foyers possibles pour la constitution d'un réseau plus vaste d'entraide, et de circulation des œuvres et des productions. Ainsi, si les acteurs ne sont pas - encore - constitués en épicentre, les ressources sont présentes et ne demandent qu'à être éclairées, pour mieux grandir, telles les lucioles que Pasolini pensait éteintes, et dont Georges Didi Huberman assure qu'il n'en est rien « Les lucioles, il ne tient qu'à nous de ne pas les voir disparaître. Or, nous devons pour cela assumer nous-mêmes la liberté du mouvement, le retrait qui ne soit pas repli, la force diagonale, la faculté de faire apparaître des parcelles d'humanité, le désir indestructible. Nous devons donc nous-mêmes - en retrait du règne et de la gloire (...) - devenir des lucioles et reformer par là une communauté du désir, une communauté de lueurs émises, de danses malgré tout, de pensées à transmettre. »³ Les coopérations existent aujourd'hui, et attestent de leur capacité de transformation. On ne peut donc déplorer leur absence, mais bien interroger la manière dont celles-ci pourraient s'étendre à plus large échelle, afin de générer une nouvelle écologie de ces musiques en région.

² Les récents rapports sur « la Politique de l'art lyrique en France » par Caroline Sonrier, ainsi que l'étude « Pour un nouveau pacte symphonique – Mission sur les orchestres permanents français » par Anne Poursin Jérôme Thiébaux remis en 2021 témoignent de ces phénomènes à l'échelle nationale.

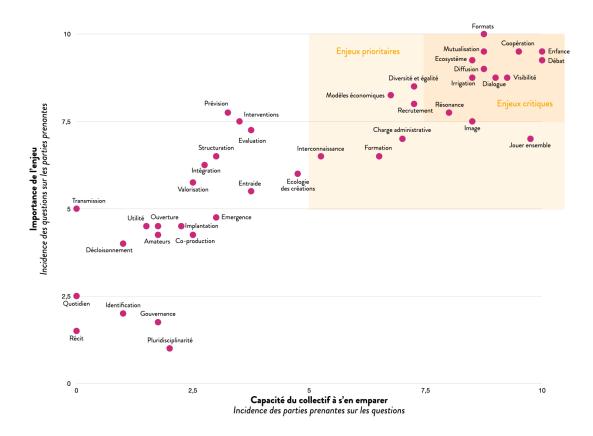
³ Georges Didi Huberman, Survivance des lucioles, Les Editions de Minuit, p.133

II. Cartographie des enjeux

A. Importance des enjeux et capacité des acteurs à s'en saisir

Les entretiens ont donné lieu à une quarantaine de questions, que les participants ont eu pour charge de sélectionner, et classer par ordre de priorité. Ce travail a fait l'objet du premier atelier de concertation, lors duquel les acteurs ont pu prioriser les items selon deux axes :

- Importance de l'enjeu : Incidence des questions sur les parties prenantes
- Capacité du collectif à s'en emparer : Incidence des parties prenantes sur les questions



B. Consensus, dissensus et enjeux « subis »

Le classement des questions a donné lieu à deux séances de travail. Dans la plupart des cas, les degrés de priorités accordés à chaque item convergent, témoignant d'une certaine **compacité de la pensée**. Les priorités sont très proches entre les deux groupes, à quelques exceptions près, qui pourraient constituer des objets de débats ultérieurs. Les enjeux jugés « subis » font apparaitre des sujets jugés prioritaires et sur lesquels le collectifs n'a pas la main, susceptibles d'engendrer un sentiment d'impuissance. On retrouve, dans ces questions, les enjeux énoncés par la DRAC dans le cahier des charges de l'étude. Cet écart de perception sur la capacité des acteurs à se saisir ou non de ces enjeux appelle un examen du sentiment de légitimité des acteurs à s'emparer collectivement de ces questions, en particulier pour ce qui concerne leur avenir (prévision), la structuration ou l'évaluation de leur action sociale.

C. Enjeux critiques

Parmi les enjeux critiques, jugés les plus importants et ceux sur lesquels les collectif a la plus grande capacité à se mobiliser, trois thèmes se dégagent :

1) La relation au territoire

« Comment encourager à s'approprier ces musiques dès le plus jeune âge ? Quels liens créer avec les acteurs du territoire ? Comment avoir des propositions « situées » inscrites dans la durée ? Quels engagements pour les acteurs ? Comment favoriser la présence artistique et la médiation de façon harmonieuse sur le territoire ? ».

2) Le rayonnement

« Quelles formes pour aller au devant de nouveaux publics ? Comment encourager la diffusion des ensembles en région ? Comment rendre ces musiques plus visibles ? Comment repenser les productions et la manière de créer ? ».

3) La coopération entre les acteurs

« Comment créer la rencontre entre tous les acteurs de l'écosystème ? Quelles démarches et compétences est-on en capacité de mutualiser? Quels espaces pour permettre aux acteurs d'échanger sur les enjeux artistiques des prochaines années ? Comment favoriser le partage d'expériences ? Quels outils pour se faire connaître, identifier les acteurs et les distinguer les uns des autres ? Comment encourager le travail en réseau ? ». Cette notion de coopération s'exprime en particulier dans la relation aux partenaires publics : « Comment garantir une qualité de dialogue et une capacité d'ajustement entre acteurs et collectivités, en connaissance des enjeux de chacun? Comment exister en tant qu'écosystème structuré? ».

III. Quelles perspectives? Propositions et sources d'expérimentation (extrait)

Structuration des acteurs et de l'écosystème :

Agence d'information, de formation, de conseil, de mise en réseau de soutien à la diffusion et à la médiation sur le territoire au service des équipes artistiques, des structures de diffusion et des collectivités territoriales, ces fonctions n'étant que partirent prises en charge suite à la disparition des agences départementales et régionale.

Travail sur l'employabilité: Mener une réflexion conjointe avec les services formation de la Région, l'AFDAS et les OPCO au sujet des besoins, et travailler à un plan pilote de formation régional certifiant sur ces musiques, avant de le déployer sur l'ensemble des champs artistiques.

Information / formation des acteurs en matière de politiques publiques, dans le cadre de l'insertion professionnelle (Pôle supérieur) et au-delà (guides, tutoriels, rencontres de sensibilisation)

Coopération au sein de l'écosystème et au-delà :

Décloisonnement entre les esthétiques en repensant les termes liés à ces musiques, et en favorisant les projets transversaux au sein de la DRAC

Poursuite du dialogue entre les acteurs : débats, tables-rondes, séances de codéveloppement, pour favoriser la coopération artistique et l'élaboration de nouveaux modèles, économiques et symboliques

Coopération artistique : Mobiliser un groupe de travail sur la conception d'un rituel commun à tous les acteurs qui permette de faire résonner ces musiques avec le territoire lors d'un même événement.

Relation au territoire:

Observatoire régional des publics : permettre de mieux connaître les spectateurs actuels et potentiels de ces musiques, ainsi que les opportunités de rencontres et de contribution

Prise en compte de la parole des habitants : Favoriser les pratiques participatives et projets croisant acteurs culturels et habitants, et travailler avec les lieux conventionnés pour repenser ensemble des résidences en lien avec les réseaux d'éducation populaire en tenant compte de la parole des jeunes qui vivent en milieu rural ou urbain

Révision des dispositifs existants (conventions de territoire, résidences) en vue d'une ouverture vers d'autres dimensions (santé, éducation, champs social), en lien avec d'autres acteurs (chercheurs, philosophes, sociologues) dans le temps long

Les conclusions de la DRAC Bretagne

La ministre de la Culture a indiqué un cap pour l'année 2024, celui d'une écologie plus responsable de la création à travers le plan « Mieux produire, mieux diffuser ». Les aides nouvelles seront conditionnées à un engagement de productions d'œuvres dans un cadre partenarial et mutualisé, à l'allongement des séries pour la diffusion et à l'engagement d'une ou plusieurs collectivités aux côtés de l'État. Lors de notre rencontre du 4 octobre, la DRAC Bretagne a soumis 5 pistes qui synthétisent les perspectives émises dans le rapport :

· Proposition n°1:

Programme de soutien des musique ancienne, classique et contemporaine à travers des productions mieux soutenues et plus largement diffusées

· Proposition n°2:

Créer un pôle européen de production coopératif pour le secteur lyrique et musique ancienne, classique et contemporaine

Proposition n°3 :

Favoriser les espaces de concertation autour des musiques de création

· Proposition n°4:

Un schéma régional de diffusion symphonique

· Proposition n°5:

Un événement fédérateur et régional qui permettrait d'améliorer la visibilité de ce secteur

Conclusion

En donnant la parole aux acteurs des musiques classique, ancienne et contemporaine pour émettre un diagnostic partagé à l'échelle de la région, la DRAC-Bretagne a permis d'éclairer les dynamiques à l'œuvre au sein de cet écosystème, aujourd'hui traversé par des questions décisives quant à son avenir. Le faible degré de prédétermination des résultats de la concertation a permis un cadre d'expression ouvert, et une grande variété des sujets abordés, ainsi que de la priorisation de ces sujets. En dehors de questions pour faciliter les échanges, le degré de contrôle des tiers associés s'est voulu faible, afin de permettre aux acteurs de se saisir de cette opportunité de dialogue selon les thématiques qui leurs paraissaient centrales. Cette étude a privilégié la dimension qualitative, plutôt que quantitative. En effet, le but était de décrire le point de vue des acteurs plutôt que de mesurer un aspect objectif de la réalité. La démarche a donc mis l'accent sur les processus et l'avenir de ce secteur, du point de vue des protagonistes eux-mêmes, pour mieux en appréhender les spécificités. Et ceux-ci se sont saisi avec énergie de cette opportunité de faire entendre leur voix, témoignant de leur appétence pour la coopération. La qualité des échanges lors des séances de travail a éclairé une grande capacité d'écoute et de co-construction. Le 9 juin 2023, à la faveur d'une rencontre professionnelle organisée dans le cadre du festival Aérolites, certains participants ont été invités à livrer leur regard sur le processus et témoigné des bénéfices d'une approche transversale, qui favorise un échange la connaissance des acteurs et leur mise en mouvement. On a pu entendre à cette occasion que non seulement le collectif a permis l'identification des forces, points de vulnérabilité, et pistes de travail, mais qu'en marge des échanges, des projets artistiques se sont échafaudés entre des acteurs qui ne s'étaient encore jamais rencontrés. Le processus de recherche action n'est pas une fin en soi. Bien au contraire, il est un commencement, en ce qu'il offre un terreau fertile à la poursuite de la dynamique par les acteurs eux-mêmes, s'ils choisissent de s'en saisir en toute autonomie. Ainsi, les pistes de travail ici énoncées donnent matière à une suite possible, et à l'exploration de voies nouvelles, par cet écosystème fort de nombreuses ressources pour inventer l'avenir des musiques ancienne, classique et contemporaine en Bretagne, et bien au-delà.

Tiers regard

Loin de déroger au principe de neutralité des tiers observateurs, cette incise se veut un pas de côté, afin de livrer un regard délibérément subjectif sur l'étude, et d'en esquisser une analyse depuis un point de vue tiers et assumé comme tel.

L'articulation de plusieurs des modes de collecte (entretiens individuels, ateliers collectifs), ainsi que la taille et la diversité de l'échantillon, ont permis une analyse commune qui reflète la multiplicité des préoccupations des parties prenantes. Plus encore, l'étude a permis à cette pluralité de personnes, dispersées sur le territoire et dont la plupart ne s'étaient jamais rencontrées, de se constituer en tant que collectif : à la faveur de différentes séances de travail au fil des mois, le groupe s'est incarné, reconnu, et a donné cours à des dynamiques qui lui sont propres, dans l'écoute et bien souvent dans la joie. Il s'agit là d'une étape fondatrice.

Fruit de ce processus, cette étude constitue le reflet d'un collectif en gestation, et qui crée, en se formant, une connaissance partagée de ses ressources et de ses points de fragilité. C'est précisément dans cet espace de dialogue et de vulnérabilité que peut émerger une transformation, non plus depuis un regard extérieur, comme cela fut le cas par le passé pour ces musiques aux forts héritages institutionnels, mais depuis l'intime - ce qui anime les acteurs aujourd'hui, ce qui les unit et les met en mouvement.

En somme, il s'agit d'un processus d'accordage, non pas au sens d'un aplanissement des identités, mais bien d'un ajustement de chacun pour faire œuvre commune, et entrer en résonance avec le territoire. Cela prend du temps, et implique de poursuivre la démarche entamée, avant de l'ouvrir, progressivement, à d'autres - acteurs des champs sanitaire, social, scolaire, mais aussi, plus largement, aux habitants - élèves, étudiants, publics ou non de ces musiques.

Cette ouverture ne peut se faire qu'à partir d'un noyau solide, communauté de recherche et de vision, soudée autour de valeurs et de perspectives communes. Sécuriser cet écosystème, en apportant les moyens nécessaires à sa structuration, notamment par un outil de qui prenne en charge les compétences de mise en lien, d'information, de formation à l'échelle départementale ou régionale est en cela un enjeu clé. Il s'agit également de créer les conditions de la continuité de la dynamique amorcée en confiant au collectif des motifs de coopération concrets, par exemple la mobilisation de groupes de travail sur les enjeux artistiques, économiques ou sociaux, dont les conclusions pourraient être présentées lors de rencontres professionnelles régulières, à la faveur de festivals.

En effet, si certains acteurs des musiques classique, ancienne et contemporaine en Bretagne se saisissent avec ferveur des questions relatives à leurs responsabilité artistique mais aussi sociale, économique et écologique, le collectif est, en tant qu'entité, à l'aube de son cheminement, et réserve des potentialités de déploiement d'une grande richesse en matière de mutualisation, mais aussi de circulation des œuvres, des compétences ou des idées. En maintenant sa vigilance face à la vulnérabilité des acteurs et en accompagnant l'émergence d'un tel collectif, la DRAC-Bretagne se dote d'un interlocuteur précieux, capable non seulement d'observer, depuis l'expérience des acteurs eux-mêmes, mais aussi d'œuvrer, et ainsi passer de communauté de vision à communauté agissante, capable de faire émerger des solutions porteuses de sens pour l'ensemble du secteur, et pour la société toute entière.

